



**La piste Du schneck**

**ECOTRAIL  
PAYS DE BRIEY**

**CHARTRE DE L'ECOTRAIL DU PAYS DE BRIEY  
« LA PISTE DU SCHNECK »**

La présente charte engage les organisateurs et les participants à respecter les règles et principes définis dans le présent document afin d'œuvrer pour un développement responsable de la manifestation.

## ENGAGEMENTS ECO-RESPONSABLES

### Article 1 :

Le concept de l' « ECOTRAIL DU PAYS DE BRIEY » (désigné ci-après ECOTRAIL) repose sur la volonté des créateurs de l'événement d'allier une épreuve sportive à une action festive de sensibilisation aux problématiques de protection du milieu naturel et de développement durable.

Chacun s'engage ainsi :

- à mettre en avant les valeurs et l'éthique du sport ;
- à respecter le milieu naturel accueillant la compétition et les animations.

### Article 2 :

Le site sur lequel se déroule l'ECOTRAIL est reconnu comme un territoire sensible écologiquement. Il est partagé par différents acteurs de la vie économique et sociale : agriculteurs, associations de sportifs, chasseurs, pêcheurs, randonneurs, associations environnementales (LPO, SPA, ...) etc...

Chacun s'engage en conséquence :

- à admettre sur le site le principe d'activités professionnelles ou de loisirs différentes des siennes ;
- à veiller à ne dégrader aucun matériel ou installation notamment les équipements agricoles (clôtures de parcs, etc.) ;
- et à respecter autrui dans la pratique de son métier, de son sport ou de sa passion, sans esprit partisan.

### Article 3 :

Les organisateurs s'engagent à appliquer autant que possible les principes et recommandations visant un développement responsable et écologique de la manifestation par des actions concrètes dont la liste figure ci-dessous sous forme d'éco-engagements.

### Article 4 :

L'ECOTRAIL propose un « ECOVILLAGE DU PAYS DE BRIEY » (désigné ci-après ECOVILLAGE)» destiné:

- à la promotion de produits éco-responsables (bio, terroir, artisanat, etc.) ;
- à la promotion d'associations, de fondations, d'entreprises, et d'organismes publics ou privés impliqués dans la protection de l'environnement et le développement durable (Société de pêche, LPO, etc.) ;
- à l'organisation d'actions de sensibilisation auprès des écoles de la Communauté de Communes du Pays de Briey sur l'environnement développement durable et les nouvelles énergies en synergie avec les éco-partenaires suivant la liste non exhaustive figurant ci-dessous;

- à la promotion des sports nature dans la perspective de la loi sur le sport du 6 juillet 2000, modifiant la loi n°84-610, et la création des plans Départementaux des Espaces Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature (CDESI - PDESI) ;
- à l'organisation de conférences sur le développement durable et les nouvelles énergies et de stands d'expositions avec les éco-partenaires : ONF et PEFC (bois énergie, gestion durable des forêts), Veolia Environnement (cycle de l'eau), Eurovia (route durable), EDF (énergies renouvelables), etc ;
- par l'organisation et la remise du **Prix de l'environnement et du développement durable de la Ville de Briey.**

En conséquence, les organisateurs s'engagent à impliquer l'ensemble des exposants à la défense de la cause environnementale par une participation financière volontaire ou un appui technique (conseil) permettant une action concrète liée au développement durable.

Les exposants sont tenus de signer la présente charte et d'en respecter les engagements dans le cadre de leur participation à l'ECOVILLAGE.

#### **Article 5 :**

L'inscription à l'ECOTRAIL implique obligatoirement la signature de la charte.

Il est demandé en conséquence aux trailers d'appliquer les principes et recommandations énumérées à l'article 3 de la présente charte.

L'inscription à l'ECOTRAIL engage ainsi chaque trailer à adopter une attitude éco-responsable durant l'ensemble de sa participation à cet événement.

#### **Article 6 :**

Les participants à l'ECOTRAIL (coureurs, exposants, organisateurs) s'engagent à vivre cet événement dans un esprit de tolérance et d'humanisme et en respectant les principes éthiques et moraux qui font la valeur du sport et de la vie associative.

### **ENGAGEMENTS DES ORGANISATEURS POUR UNE ECO-MANIFESTATION**

#### **Article 7 :**

**Les organisateurs s'engagent à limiter l'impact environnemental lié à la production des documents de communication (courriers, affiches, tracts, programmes, signalisation, etc.) :**

- en privilégiant les communications électroniques (courriels) permettant notamment le téléchargement des inscriptions et autres documents en éco-impression à partir du site Internet dédié à l'éco-manifestation : [www.ecotrail-paysdebriey.fr](http://www.ecotrail-paysdebriey.fr) ;
- en favorisant les documents informatiques de type CD-rom ;
- en recourant à des imprimeurs éco-labellisés *Imprim'vert* et certifiés PEFC ;
- en appliquant autant que possible les principaux points du Guide de l'éco communication de l'ADEME (2005) « *pour faire bonne impression* » pour les

choix des supports, les choix de l'organisation de l'information, les choix graphiques, l'optimisation de la mise en page des documents papiers imprimés, l'impression en *recto verso* afin de limiter la consommation de papiers, l'envoi groupé des documents, un conditionnement limité afin d'éviter le suremballage, etc.

### Article 8 :

#### **Les organisateurs s'engagent à limiter l'impact sur l'environnement impliqué par l'organisation de cette manifestation de masse rassemblant de nombreuses personnes:**

- ↪ en concentrant l'accueil sur un seul site adapté à ce type de manifestation (complexe sportif de Briey) bénéficiant de parkings contigus et gratuits (plusieurs centaines de places) et de la proximité de lignes régulières de transports en commun (ligne TED), parfaitement accessible aux personnes à mobilité réduite, éloigné des espaces naturels sensibles, proche d'équipements sportifs (Stade de football, salle de sports, Piscine communautaire, etc.) permettant un accueil couvert des participants ou/et des exposants, proche des Hôtels et du camping intercommunal accessibles à pieds en moins de 10 minutes, en incitant au co-voiturage via le site internet de la manifestation;
- ↪ en recourant exclusivement aux supports classiques de signalisation préexistants, le site étant déjà largement signalé et facile d'accès, et en utilisant, en complément, une signalétique en matériaux durables et réutilisables ;
- ↪ en utilisant des stands d'exposition et du mobilier robustes et démontables ;
- ↪ en assurant le montage et le démontage des stands et chapiteaux en plein jour ;
- ↪ en privilégiant le recours à du matériel technique emprunté auprès de partenaires institutionnels dont au principal la **Communauté de communes du pays de Briey**, proches du lieu d'organisation afin de limiter les déplacements ;
- ↪ en organisant une manifestation en plein jour en heure d'été afin de se limiter à un éclairage naturel et en n'ayant pas besoin de chauffer les salles qui sont toutes orientées plein sud ;
- ↪ en recourant à des toilettes sèches louées auprès d'un partenaire situé à Briey et en assurant un complément par les toilettes des vestiaires des équipements sportifs tous dotés de chasses d'eau à double débit et de douches à poussoir ;
- ↪ en organisant un tri sélectif en collaboration avec les ambassadeurs du tri du **Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères du secteur de Briey, de la Vallée de l'Orne et du Jarnisy (SIRTOM)** présents sur le site et engagée dans une action de sensibilisation au travers d'un stand d'exposition et une information de rappel sur le tri sélectif ;
- ↪ en dotant le site de nombreuses poubelles signalisées par des panneaux durables et réutilisables indiquant le type de déchets;
- ↪ en établissant un bilan carbone de la manifestation en collaboration avec le bureau d'études **Epure Ingénierie** afin de compenser la pollution engendrée par la manifestation (aide à **Goodplanet**) ;
- ↪ en privilégiant les déplacements en vélo des organisateurs ;

- ↪ en utilisant des matériaux, vaisselle et matériel divers recyclables ou consignés ;
- ↪ par le référencement préférentiel de producteurs locaux (fournisseurs de restauration) favorisant des modes de production respectueux de l'environnement ;
- ↪ par le balisage des parcours à l'aide de matériel écologique, bio dégradable et une signalisation réutilisable et durable ;
- ↪ en utilisant des conteneurs à eau pour les ravitaillements plutôt que de l'eau en bouteille de plastique afin de limiter la production de déchets ;
- ↪ en alimentant tout le site en eau potable par la mise en place d'un réseau d'eau en partenariat avec **VEOLIA**, fermier de la ville, afin de sensibiliser le public par cette action et au travers d'une exposition sur l'eau (du robinet) ;
- ↪ en privilégiant une restauration par éco-traiteur sous forme d'un buffet pour les participants à l'ECOTRAIL ;
- ↪ en privilégiant les gros conditionnements pour l'approvisionnement des ravitaillements et la restauration ;
- ↪ en recourant à de la vaisselle en PP réutilisable pour l'ECOVILLAGE ;
- ↪ en utilisant des produits d'entretien éco-labellisés ;
- ↪ en limitant les objets promotionnels et notamment en proposant des Tee-shirt techniques réutilisables ;
- ↪ en associant le chantier d'insertion Les Milles marches de Briey, restaurateur dse jardins en terrasses et créateur de jardins médiévaux

### **REFERENTS ECO-RESPONSABLES :**

- ⇒ **Monsieur Jacques MIANO**, Adjoint au Maire de la Ville de Briey délégué à l'environnement et au développement durable ;
- ⇒ **Monsieur Didier DANTE, Maire d'Avril**, Vice-président à la Communauté de Communes du Pays de Briey chargé de l'entretien et du fonctionnement des équipements intercommunaux ;
- ⇒ **Monsieur Jean-françois BENAUD**, Vice-président à la Communauté de Communes du Pays de Briey chargé de l'aménagement de l'espace du développement durable et des énergies renouvelables.

### **ECO-PARTENAIRES (liste non exhaustive)**

- ⇒ **Centre Permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Woèvre Côtes de Meuse (Pôle régional de l'éco consommation et des éco manifestations)** : appui technique, actions de sensibilisation grand public et scolaires, participation à l'éco village (stand d'exposition)
- ⇒ **Epure Ingénierie** : réalisation du bilan carbone de la manifestation, participation à l'éco village (stand d'exposition)
- ⇒ **Conseil régional de Lorraine, direction de l'environnement, Direction des sports** : appui technique, actions de sensibilisation « **Espace Info Energie (EIE)** », participation à l'éco village (stand d'exposition)
- ⇒ **Conseil Général de Meurthe-et-moselle** : Direction territoriale du Pays de Briey : appui technique, actions de sensibilisation, participation à l'éco village (stand d'exposition),

- ⇒ **Association du Pays de Briey** appui technique, actions de sensibilisation « plan climatique », participation à l'éco village (stand d'exposition)
- ⇒ **Communauté de Communes du pays de Briey (CCPB) - Office de tourisme** : appui technique, actions de sensibilisation grand public et scolaires, participation à l'éco village (stand d'exposition), plan paysage
- ⇒ **Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) du secteur de Briey, de la Vallée de l'Orne et du Jarnisy** : appui technique et actions de sensibilisation au tri sélectif « Ambassadeurs du tri », participation à l'éco village (stand d'exposition) ;
- ⇒ **GoodPlanet** : association loi 1901 à but non lucratif, créée le 1er juillet 2005 et présidée par Yann Arthus-Bertrand, pour sensibiliser le public à la protection de l'environnement et apporter des réponses concrètes à la crise écologique : réalisation du bilan carbone de la manifestation, participation à l'éco village (stand d'exposition)
- ⇒ **ONF** : appui technique, actions de sensibilisation grand public et scolaires, participation à l'éco village (stand d'exposition),
- ⇒ **PEFC** : appui technique, actions de sensibilisation grand public et scolaires, participation à l'éco village (stand d'exposition),
- ⇒ **ADEME** : appui technique, actions de sensibilisation grand public et scolaires, participation à l'éco village (stand d'exposition),
- ⇒ **EDF** : appui technique, actions de sensibilisation grand public et scolaires, participation à l'éco village (stand d'exposition),
- ⇒ **DALKIA** : appui technique, actions de sensibilisation grand public et scolaires, participation à l'éco village (stand d'exposition),
- ⇒ **ELYO SUEZ** : appui technique, actions de sensibilisation grand public et scolaires, participation à l'éco village (stand d'exposition),
- ⇒ **VEOLIA ENVIRONNEMENT** : appui technique, actions de sensibilisation grand public et scolaires, participation à l'éco village (stand d'exposition),
- ⇒ **ANAH** : appui technique, actions de sensibilisation grand public et scolaires, participation à l'éco village (stand d'exposition), éco-subsidies « eco-primes »,
- ⇒ **ALISES** : appui technique,
- ⇒ **Associations de chasse** : actions de sensibilisation grand public et scolaires, participation à l'éco village (stand d'exposition),
- ⇒ **Société de Pêche de Briey et Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Meurthe-et-Moselle**, (association reconnue d'utilité publique, est chargée, sous la tutelle du Préfet, de mettre en œuvre une politique de gestion et de prévention des milieux aquatiques: conseil technique actions de sensibilisation grand public et scolaires, participation à l'éco village (stand d'exposition),
- ⇒ **Maïa EOLIS** : cette société assure le développement et l'exploitation de parcs éoliens en France, exploite le site communautaire : actions de sensibilisation grand public et scolaires, participation à l'éco village (stand d'exposition),